

VISION de la 4^{ème} Stratégie wallonne de développement durable

Agir ensemble pour une Wallonie durable !

Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques du XXI^e siècle, la Wallonie choisit de s'engager dans une stratégie de développement durable fondée sur les principes d'efficacité, de responsabilité et d'innovation. Cette approche reconnaît que la transition vers une société plus durable ne peut reposer uniquement sur l'action publique : elle doit mobiliser les forces vives de la société — citoyens, entreprises, collectivités locales et associations — en leur offrant un cadre les invitant à agir efficacement pour la transition.

La stratégie wallonne vise à créer ce cadre propice à l'émergence de solutions durables portées par l'initiative collective, l'investissement responsable et l'innovation technologique. Elle repose sur la conviction que la croissance économique et la protection de l'environnement ne sont pas antagonistes, mais complémentaires, dès lors que les mesures sont bien conçues et que les règles du jeu sont claires, stables et équitables.

En favorisant la subsidiarité, cette stratégie valorise les solutions locales et adaptées aux réalités du terrain, tout en garantissant une cohérence régionale. Elle encourage la transparence, la concurrence loyale et l'évaluation rigoureuse des politiques publiques, afin d'assurer une utilisation optimale des ressources et une amélioration continue des résultats.

Une ambition claire, des principes solides

En s'inscrivant pleinement dans l'Agenda 2030 des Nations Unies, la Wallonie entend contribuer activement à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD), adaptés aux priorités de notre territoire.

Cette ambition s'appuie sur trois principes fondamentaux, issus du Décret wallon sur la stratégie wallonne de développement durable :

- **L'efficience**, pour que chaque ressource mobilisée ait un maximum d'impact positif sur le bien-être humain, tout en préservant les richesses naturelles pour les générations à venir.
- **La résilience**, pour bâtir une société capable de traverser les crises, sans jamais renoncer à la solidarité ni à la qualité de vie.
- **La suffisance**, pour viser un équilibre juste dans la consommation de biens et de services, en plaçant les besoins fondamentaux des plus fragiles au centre de nos choix collectifs en matière de solidarité et en favorisant l'innovation utile.

Cette vision s'inscrit dans la lignée du rapport "Notre avenir commun" porté par Gro Harlem Brundtland, qui appelait déjà en 1987 à penser le progrès comme un équilibre harmonieux entre le social, l'économique et l'environnemental.

Mais une ambition ne vaut que si elle se traduit en actions. Et la Wallonie entend faire de ces principes une réalité tangible, ancrée dans toutes ses politiques. Pour cela, elle mise sur la cohérence, l'exemplarité publique et l'action concertée à tous les niveaux du Gouvernement.

Un engagement

Plus concrètement, la Wallonie s'engage à :

- **Agir pour atteindre 89 objectifs concrets d'ici 2030**, alignés sur les ODD, et intégrés dans l'ensemble de ses politiques sectorielles. Ces 89 objectifs ont été adoptés par le Gouvernement Wallon dans le cadre de la 3^{ème} Stratégie Wallonne de Développement Durable ([SWDD3_tableaux synthèse objectifs chiffrés](#)).
- **Protéger les ressources naturelles et le vivant**, pour prévenir l'effondrement des écosystèmes et respecter les limites planétaires.
- **Encourager des modèles économiques durables**, à la fois innovants, inclusifs et respectueux des droits humains, tout en valorisant la libération des initiatives, par la simplification des cadres et la création d'un environnement propice à l'investissement responsable notamment.
- **Renforcer la capacité d'anticipation et d'adaptation**, pour construire une société résiliente, unie, prête à affronter les incertitudes.
- **Garantir l'accès de toutes et tous aux droits fondamentaux**, en luttant résolument contre la pauvreté, les inégalités et toutes formes de discrimination.

Le triangle de l'action : passer de l'intention à l'impact

Les principes que nous avons évoqués sont des leviers concrets pour construire un avenir qui nous rassemble. Un avenir que nous pouvons façonner, ici et maintenant, en misant sur l'audace, la coopération et l'envie de faire bouger les lignes.

Pour y parvenir, il nous faut une société de l'engagement. Une société où chacun prend sa part, là où il est : à la maison, dans son entreprise, dans son quartier, à l'école. L'action ne dépend pas d'une planification théorique, mais de milliers d'initiatives locales, personnelles, collectives. La responsabilité est partagée, et c'est cette dynamique commune qui peut enclencher une vraie transformation.

Nous refusons de rester figés dans le « triangle de l'inaction » — ce piège où tout le monde attend que l'autre fasse le premier pas. À l'inverse, nous choisissons le « triangle de l'action » : un espace où les idées circulent, les projets s'entraident, les énergies se

connectent. C'est là que naît un mouvement vivant, concret, enthousiasmant — avec des résultats visibles sur le terrain, dans nos vies, dans nos environnements.

La transition comme tremplin

A cet effet, la transition représente un levier de modernisation et de résilience. Investir dans l'efficacité énergétique, dans les technologies propres, dans la formation aux métiers de demain, c'est non seulement créer des emplois durables, mais aussi améliorer concrètement le quotidien : un logement abordable, une mobilité fluide, une énergie accessible, une santé de qualité, un environnement préservé.

En misant sur ses talents, sa capacité de se repenser et de sortir de sentiers battus, la Wallonie trace une trajectoire où chacun peut trouver sa place, contribuer, s'épanouir.

Suivre pour mieux agir : où en est la Wallonie sur la voie des ODD ?

Pour transformer l'ambition en résultats concrets, encore faut-il savoir où l'on en est. C'est dans cette optique que la Wallonie s'est dotée d'outils pour **mesurer, suivre et ajuster sa trajectoire** vers les 17 Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030.

Depuis 2017, un suivi est mené grâce à une collaboration entre l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) et la Direction du développement durable du Service public de Wallonie. D'autres acteurs publics, notamment dans le domaine de l'environnement, s'associent à cet effort collectif pour fournir les données les plus fiables et les analyses les plus pertinentes.

Un portail web dédié met à disposition 113 indicateurs de suivi des ODD pour la Wallonie. Ce tableau de bord permet d'identifier les progrès accomplis, les domaines en difficulté, ainsi que les chantiers prioritaires à faire avancer pour une transition durable.

Fin 2024, le bilan faisait état de :

- 48 % des indicateurs en progression (dont 32 % avec un progrès significatif),
- 29 % en recul (avec 10 % d'éloignement significatif),
- 23 % sans tendance mesurable, faute de données suffisantes ou récentes.

Ces tendances sont représentées visuellement à l'aide de flèches vertes (progrès) ou rouges (recul), en accord avec la méthodologie utilisée au niveau européen (Eurostat).

Parmi les domaines à renforcer figurent notamment certains indicateurs pour lesquels les efforts doivent être amplifiés. Mais attention : une tendance « non calculable » ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a pas de problème. Plusieurs indicateurs critiques échappent encore à une évaluation claire, ce qui invite à une vigilance accrue.

Ce suivi doit être agile et nous servir de levier puissant pour éclairer les choix, guider les politiques, mobiliser les efforts et ajuster les actions. Il rappelle aussi que les ODD sont interdépendants. La démarche durable est, par essence, transversale et intégrée.

Ainsi, chaque citoyen, chaque acteur public ou privé peut s'approprier ces données, explorer les évolutions sur le portail et y puiser matière à réflexion ou à action. Car le développement durable n'est pas un tableau figé : c'est une dynamique vivante, évolutive, que nous devons nourrir collectivement, année après année.

Lien du portail web indicateurs ODD : <https://indicateursodd.iweps.be/odd-accueil.php>

Et maintenant ? Deux axes de travail pour concrétiser la transition

Le constat posé par les indicateurs nous indique dans quel sens il faut poursuivre l'action. Ces tendances confirment le besoin d'agir de manière concrète.

Deux axes d'action doivent être prioritairement développés :

1. **Définir une stratégie pour les enjeux transversaux**, afin de mieux articuler les politiques entre elles, renforcer la cohérence des décisions publiques et assurer une transformation systémique. Cette stratégie visera notamment à ancrer l'évaluation dans tous les processus décisionnels et à structurer les mécanismes de gouvernance autour des Objectifs de développement durable.
2. **Renforcer les politiques sectorielles à fort impact**, en s'appuyant sur les grands engagements de la Déclaration de Politique régionale, comme la relance économique et l'emploi, la transition énergétique, la résilience territoriale, la gouvernance et l'efficacité de l'action publique ou encore la lutte contre la pauvreté. Autant de chantiers essentiels pour faire de la transition une réalité tangible pour toutes et tous.

Ces deux leviers – transversalité et action sectorielle – forment les fondations de la prochaine étape pour la Wallonie. Car si les défis sont grands, la détermination doit l'être tout autant. Plus que jamais, l'heure est à l'action.